en diminution : intérêt des fonds placés au Trésor (il passe de 2.00 à 1.000) et subvention municipale (qui passe de 114.000 à 112.000). Cette dernière différence provient du prélèvement de 10% opéré sur la subvention de 114.000 fr (laquelle fut accordée le 21 novembre 1930 pour la première fois).

Par contre, certains logements ayant été loués et quelques rentrées supplétaires étant prévues, le loyer des immeubles collectifs passera de 497.000 à 561.858 fr.

Le nombre d'appartements restant vides, est de 28. La proportion des recouvrements, par rapport aux titres émis était au 30 novembre 1936, de 17%. Quant aux loyers arriérés, il a été recouvré à ce jour : 18.400 fr.

Les recettes accidentelles sont portées de 500 à 2.000. Ce chiffre ne semble pas exagéré si l'on considère qu'en 1935, le montant s'en est élevé à 2.851 fr. 44.

La récupération en eau et électricité, passe de 60.000 à 75.000 fr. Les dépenses comportent les frais généraux d'administration (30.000 en 1936, et 35.000 en 1937) ; les frais de gestion font un bond de 50.000 à 75.000, sous le titre de « travaux plus importants » qu'en 1936.

Les dépenses imprévues restent à 3.000. Le règlement des consommations d'eau et de lumière passe de 110.000 à 150.000. Le rapporteur, M. Masurel, adjoint au maire, fait remarquer que la consommation d'eau est exagérée. On installera sans doute des décompteurs.

L'amortissement de l'emprunt de 2.183.800 fr. représente 87.243 fr. 20, comme en 1936 ; celui du prêt de 12.949.000, représente la belle somme de 414.253 fr. (96 c. de moins !...).

Enfin, il est dû à la Caisse des Dépôts et Consignations, 6.134 fr. 22. On a donc, en recettes, une somme de 771.958 fr., et en dépenses, une somme de 770.576 fr. 42. D'où un excédent de recettes de 1.381 fr. 58.

AU THÉATRE MUNICIPAL

« LE COMTE DE LUXEMBOURG »

Beaucoup de viennois cette année... Mais le public aime ce genre. C'est l'essentiel...

Remarque générale : les artistes connaissaient-ils bien leurs rôles ? On pourrait en douter.

Toutefois, M. Désart a fait de son mieux pour sauver la face ; il s'est donné beaucoup de mal, et a réussi à masquer plus d'un flottement... M. Désart est un artiste consciencieux auquel il est juste de rendre un hommage mérité. Nous en dirons tout autant de M. Brébans, jeune premier plein d'une agréable fantaisie. Sa partenaire, Mlle Gilda Parini, a largement sauvé l'honneur.

Mlle Suzanne Deval, la nouvelle divette, a fait bonne impression ; il semble qu'elle ait du tempérament et suffisamment de voix. Son jeu est correct et étudié, la silhouette gracieuse et légère.

Un satisfecit aux danseuses, qui firent de leur mieux, étant donné leur nombre restreint, et obtinrent un succès flatteur.

M. Leclercq dirigeait la musique avec sa belle autorité.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Paiement des allocations d'assistance aux femmes en couches et d'allaitement maternel, mercredi 13, au Bureau de Bienfaisance, de 14 à 15 h. 30. Se munir de la carte d'identité et de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des nourrissons.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 4 au 9 janvier, on a enregistré : Bétail abattu et prix moyen : 109 bœufs, 7.25 à 13 fr. le k. ; 137 veaux, 12 à 16 fr. 50 le k. ; 104 moutons 12 à 14 fr. ; 153 porcs, 10.50 à 11.25 le k. ; 2 chevaux.

Quantités déclarées pour la ville : 48.820 kilos ; pour l'extérieur : 21.480 k. ; cheval : 559 kilos

194 kilos de viande ont été saisis par le service de l'Inspection.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU POINT CENTRAL. — Ce mardi, à 20 h., répét. gén. — Tombola

UNION REPUBLICAINE. — Mardi à 18 h. 30, réunion du Comité Directeur, au siège, 1, place Victor Hassebroucq.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce mardi à 20 h., répétition générale.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Ce mardi, à 20 h., répét. gén. par M. J. Dupuis.

JEUNES DE L'U.N.C. (Groupe des Phalempins). — Ce soir à 20 h., réunion de commission au siège. Renouvellement du Bureau, préparation de la réunion mensuelle.

MERIDIONAUX DANS LE NORD « LOU PAIS ». — Les originaires des départements du Midi sont informés que le siège de l'Association « Lou Pais » est transféré à Tourcoing et qu'à cet effet, une assemblée constitutive aura lieu le dimanche 17, à 11 h., salle du café Vauban, place Charles Roussel. On y recevra les adhésions.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale.

SOCIETES SPORTVIES

SUPPORTERS. — **Supporters Allez l'U.S.T.** — Les membres qui désirent faire le déplacement à Dieppe sont priés de se faire inscrire au siège, 17, rue Carnot avant jeudi.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jeannine Seynaeve, rue de Verdun 81 ; Albert Villarys, rue Haute, 38 ; André Ageche, rue de Mouvaux, 124.

Publications. — Gaston Leblanc, employé, rue du Collecteur, 14 et Roberte Lemen, dactylo, rue de Nancy, 63 ; André Demeersman, garnisseur automobiles à Roubaix et Henriette Versireet, rue du Virolois, 157.

DÉSINFECTION OBLIGATOIRE TOUS LES HUIT JOURS

Assainissement, désodorisation de votre linge à chaque lessive hebdomadaire... à la condition d'employer « BLANCO COMPLET » la lessive oxygénée qui convient à tous les lavages gros ou délicats.

« BLANCO COMPLET » mousse plus, nettoie plus complètement, ne coûte pas plus cher. 264

HALLUIN

Service des Eaux. — En raison des réparations à effectuer aux canalisations du Service des Eaux, les abonnés de la rue Emile Zola, de la rue du Midi ainsi que d'une partie de la rue Jean Jaurès, sont informés qu'ils seront privés d'eau aujourd'hui mardi jusqu'à 13 h. 30.

Harmonie « La Fraternelle ». — Ce soir, à la Maison du Peuple, de 18 à 20 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

Groupe des Bohémiens. — Ce soir, au local répétition pour les musiciens.

RONCQ

LA FETE ANNUELLE DES CAVALIERS DE ST-GEORGES

Le groupe hippique roncquois va se réunir samedi 16, pour sa fête annuelle.

Pour les sociétaires, rassemblement au local, café du Pellegrin, rue de Bousbecque, à 19 h. Réunion générale au cours de laquelle il sera fait un compte rendu de l'année 1937.

A 20 h., banquet annuel.

Hospices et bureau de bienfaisance. — MM. Stélandre Augustin, administrateur des Hospices et Lamarcq Charles, administrateur du Bureau de bienfaisance, ont été maintenus en fonction par arrêté de Mr le Préfet du Nord, en date du 31 décembre 1936.

Harmonie ouvrière. — Ce mardi à la Maison du Peuple à 19 h., cours gratuit de solfège.

Jeunesse Roncquoise. — Ce mardi au local municipal de 18 h. 30 à 19 h. 30 répétition pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes.

BOUSBECQUE

Union Orphéonique. — Ce soir, reprise des répétitions pour la chorale, à 19 h. 30, à l'Hôtel Saint-Martin, rue de Wervicq.

MOUVAUX

Paiement des assistances. — Vendredi 15, à la recette municipale, dans l'ordre suivant : à 9 h., femmes en couches et primes d'allaitement ; 14 h. vieillards ; 15 h. familles nombreuses. — Tous ces secours seront payés sur présentation de la carte d'identité.

Retraites ouvrières et paysannes. — Les retraités sont invités à se présenter à la Mairie pour la signature du certificat de vie trimestriel. Se munir du titre de pension.

COMINES

Chez les Mutilés du travail. — La section des Mutilés et Invalides du travail informe ses adhérents que la réunion trimestrielle aura lieu le lundi 11 janvier, dans la salle du Sapeur, Grand' Place tenu par Jean Simoens, à 19 h. Présence indispensable. Tombola gratuite aux membres présents.

WERVICQ-SUD

Révision des listes électorales. — La Commission chargée de la révision des listes électorales pour 1937 se réunira à la mairie lundi 11 janvier, à 19 h. 30, à l'effet de dresser le premier tableau de rectification de la liste des électeurs. A cet effet, il est rappelé aux électeurs qui voudraient faire partie de ce premier tableau d'inscriptions nouvelles qu'ils doivent avant le 14 janvier se présenter au bureau de l'Etat Civil de la mairie.

DENTIERS EN TOUS GENRES
Prix sans concurrences
Tous travaux garantis
MOUSSALLI-NOVOL
43, rue du Collège ROUBAIX
8534

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 11 JANVIER

Le bien d'autrui. — Henri Lodigeois, 42 ans, manœuvre à Lille, 89, rue Ste-Catherine, a dérobé un câble d'une valeur de 600 fr. au préjudice de la filature Coisne-Lambert. Il a été condamné à un mois d'emprisonnement.

Indésirable. — Pour avoir contrevenu à un arrêté d'interdiction de séjour, Hélène Simon, 42 ans, ménagère à Lille, a été condamnée à un mois d'emprisonnement.

Les accidents. — André Pieuchot, représentant à Lille, 21, rue du Curé-St-Etienne, conduisait une automobile rue Maréchal-Vaillant à Lomme, lorsqu'il heurta une dame qui venait de descendre du tramway de la ligne 1. Pour blessures involontaires, Pieuchot a encouru 50 fr. d'amende. La victime a obtenu une provision de 1.000 fr. et sera examinée par un médecin expert.

— 25 fr. d'amende et trois amendes de 5 fr. à Eugène de Lens, marchand de légumes à Lille, pour avoir heurté un cycliste avec sa voiture, le 25 septembre 1936, à l'entrée de la rue du Faubourg-d'Arras à Lille

Affaires diverses. — 2 mois d'emprisonnement plus amendes et astreinte à Jules Vienne, 49 ans sans profession, Roubaix, pour détention de tabac

— 420 fr d'amende à Gustave Bachelet, demeurant à Lille, rue d'Iéna, pour même délit.

COMMENCEMENT D'INCENDIE EN PLEINE NUIT RUE DES BUISSES

Un incendie s'est déclaré hier lundi, vers 2 h. 30, dans l'immeuble portant le numéro 27 rue des Buisses, au café de l'Europe, chez M. Lemaire.

Par bonheur, M. Lemaire fut réveillé avant que le feu ait pu prendre de l'extension.

Les pompiers de la Caserne Malus, alertés, arrivèrent sur les lieux en peu de temps. Ils purent repartir, après une courte intervention, les flammes étant vaincues et tout danger écarté.

Les dégâts se borneront à la destruction partielle du plancher du premier étage.

AU MARCHÉ DE FIVES UN INCIDENT ÉCLATA ENTRE VENDEURS DE JOURNAUX ET MANIFESTANTS

Un incident éclata dimanche matin, à 10 h. 30, au Marché de Fives. Deux vendeurs du « Flambeau » ont été assaillis par une vingtaine de manifestants qui tentèrent de leur arracher leurs journaux. Grâce à l'intervention rapide de la police que commandait M. Jean, commissaire du premier arrondissement le peloton de gardes mobiles appelé, n'eut pas à intervenir.

Les vendeurs de journaux furent dégagés et les manifestants s'éloignèrent.

Quelques feuilles furent néanmoins arrachées au cours de la courte bagarre. Un agent, M. Doise eut l'un des doigts de la main droite retourné.

Aucune arrestation ne fut opérée.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU NORD AU PALAIS RAMEAU

La Société d'Horticulture du Nord de la France a tenu, dimanche en son siège au Palais-Rameau, son assemblée générale statutaire. De nombreux sociétaires et leur famille avaient tenu à assister à la première réunion de l'année que présida M. Louis DANEL, président. Au bureau, on remarquait la présence de MM. Massart, Malaquin, Bédène, Mulnard, vice-présidents ; Dorchies et Stoessens, secrétaire général et secrétaire adjoint ; Demolin, trésorier ; Leleu, Sezille bibliothécaires ; Pasquesoone, Depuit, G. Picard, Wargniez, Richard, conseillers administrateurs.

Dès l'ouverture de la séance, M. Danel tint à adresser un souvenir ému à la mémoire des sociétaires décédés en 1934, il présenta ensuite ses meilleurs vœux à l'assistance. Profitant de l'occasion qui lui était donnée de présider, pour la première fois l'assemblée générale statutaire, il adressa un souvenir ému à la mémoire de son éminent prédécesseur M. Lucien Crépy-St-Léger, qui présida aux destinées de la vivante société d'Horticulture de Lille, durant 25 années. Assurant les membres de tout son dévouement, ainsi que celui de ses collègues du Conseil d'administration, il lança, en terminant, un vibrant appel aux membres en faveur de la propagande.

Après l'allocution du Président, qui fut très applaudi, M. Jean Dorchies, secrétaire général, présenta un rapport concis des travaux de la Société durant l'année 1936. Il se plut à faire revivre les belles manifestations horticoles que la Société organisa : le Grand Marché aux Fleurs, les Exposition de roses et dahlias de juin et septembre derniers.

Il montra l'effort de la société à favoriser et développer les œuvres de Jardins ouvriers dans l'arrondissement, tant par sa participation aux visites annuelles des jardins que par l'offre massive de récompenses et médailles.

Il adressa un souvenir ému à la mémoire des cinq administrateurs décédés en 1936 : MM. Crécy-Saint-Léger, Guilbaut, D'Heilly, Mathias, Béthencourt, ainsi qu'à celle de M. Roger Salengro, ancien ministre de l'Intérieur et président d'honneur de la société ; il renouvela ses félicitations à ceux des membres ayant reçu des distinctions et remercia ses collaborateurs.

M. Demolin, trésorier, présenta ensuite le compte financier qui fait ressortir une situation favorable de la société.

M. le Président, au nom du Conseil d'administration, remercia ses dévoués collaborateurs et proclama le résultat du scrutin pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

Sont élus pour trois ans : MM. BERTON, horticulteur à **Lille** ; BROSSET, horticulteur à **Lille** ; CAPPELLE Richard, horticulteur à **St-André** ; DELOBEL Marcel, pépiniériste à **Lomme** ; MULNARD, horticulteur à **Lille** ; PIETERSOONE, horticulteur à **Lambersart**, dans la catégorie professionnelle.

MM. BEDENE Arthur, directeur honoraire des Jardins de la villa de **Lille** ; Pierre BONZEL, industriel à **Haubourdin** ; CAMBAY, administrateur de la Fédération des J.O. du Nord ; CAUCHETEUX, ancien jardinier-chef ; MASSART, avocat à **Lille** ; Julien MATTE, directeur de la Renaissance agricole et horticole ; MIGNOLET, directeur de l'École régionale d'herboristerie de **Lille**, Henri RICHARD, administrateur de l'œuvre lilloise et des Jardins ouvriers.

Pour terminer heureusement cette première réunion de l'année, une belle tombola de plantes fleuries fut tirée entre tous les membres.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 7 février.

PRIX de GROS au DETAIL
JUGEZ ET COMPAREZ

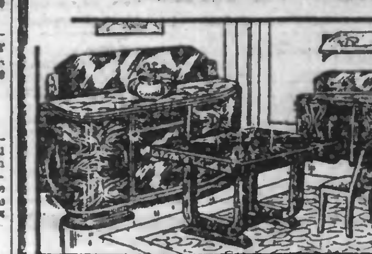

Salle à Manger Moderne
bombée « Beauté », ronce de noyer vernie tampon 1er choix, durée de garantie illimitée :
1.895 fr.
LERUSTE
Dessinateur : Fabricant
61 Rue St-Jacques prolongée 61
TOURCOING
Maison possédant le plus grand choix de la région

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

Deux trains de marchandises entrent en collision

DEGATS MATERIELS, UN BLESSE

Un accident de chemin de fer, dont la cause est due au brouillard qui régnait durant la nuit de vendredi à samedi s'est produit sur la voie ferrée de Saint-André à Lambersart.

Un train de marchandises venant de La Madeleine s'était arrêté au signal de bifurcation de Lambersart, s'étant couvert par les signaux réglementaires. Un autre train de marchandises également allant dans la même direction quitta la gare de Saint-André vers 21 h. 5'. Par suite du brouillard le mécanicien n'aperçut pas les signaux et le convoi alla se jeter sur le train à l'arrêt.

Cinq wagons, sous la violence du choc déraillèrent et trois se couchèrent sur les voies principales qu'ils obstruèrent. Un wagon fut même projeté en dehors des voies dans un jardin en contre-bas.

Les dégâts matériels furent importants. Le chef de train du convoi tamponneur fut blessé légèrement à la figure.

Durant la matinée de samedi les trains de marchandises furent détournés par Fives et Armentières et un service de pilotage fut assuré pour les voyageurs.

Le service normal a repris après déblaiement des voies principales samedi matin vers onze heures.

CYSOING

Consultation des nourrissons. — Les prochaines séances auront lieu les jours suivants dans la région de Cysoing :

A Cysoing jeudi, à 1 h., dans les salles de l'ancienne mairie.

A Bourghelles, jeudi, à 10 h., à la mairie

A Genech, mercredi, à 11 h, en la salle de l'école des garçons

A Templeuve, mercredi, à 15 h., à la Mairie.

A Wannehain, jeudi, à 10 h, à la Mairie.

ARMENTIÈRES

CHUTE D'UN CYCLISTE

Dimanche vers 18 h. 30, M. Blondel Lucien, 27 ans, demeurant à Lomme, rue Anatole France, passait en vélo, rue de Dunkerque, lorsqu'en voulant éviter une femme, il tomba sur la chaussée et se blessa assez sérieusement au nez. Après pansement chez un pharmacien, il put regagner son domicile.

DUNKERQUE

Encore un vol au marché

Nous avons relaté, hier, l'arrestation de la dame D. Zélie, surprise au marché alors qu'elle dérobait le porte-monnaie d'une de ses voisines.

Un vol identique vient d'être signalé aux services de la police par Mme Sophys, épouse Debruyne, domiciliée rue Tornegat, à **Saint-Pol-sur-Mer**, qui, en voulant régler l'achat qu'elle venait d'effectuer près d'un marchand de chaussures, s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie.

Celui-ci renfermait une somme de 130 fr. environ et se trouvait, avant le vol, déposé dans le sac à provisions.

Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

QUAEDYPRE

Une jeune fille victime de son imprudence

Profitant d'un congé, Mlle Denise Deblonde, 17 ans, en service à **Dunkerque**, chez Mme Vve Denaes, prit l'autobus, hier matin, pour aller chez ses parents qui demeurent aux « Cinq Chemins », à Quaedypre.

A 10 h. 40, l'autobus déposait la jeune fille « Au bon coin », à Quaedypre, et celle-ci, contournant la voiture par derrière, voulut traverser la route sans se préoccuper de la circulation

M. Jean Thibauw, négociant en grains à **Fives-Lille**, fils de M. Michel Thibauw vétérinaire à Bergues, arrivait à ce moment en auto de la direction de Wormhoudt. La jeune fille avança, recula, puis avança de nouveau. M. Jean Thibouw donna un violent coup de frein qui déporta son auto vers le trottoir cyclable, à droite.

Néanmoins, Mlle Deblonde fut atteinte par le capot de la voiture et relevée avec une fracture ouverte de la jambe gauche. M. le Dr Robert Thibaut, de Bergues, lui donna les premiers soins et la conduisit à l'Hôpital-Hospice de Bergues.

L'enquête ouverte par la gendarmerie a conclu à l'imprudence de la victime.

SOCX

LES MALHEUREUX

LA SITUATION LAMENTABLE D'UNE FAMILLE DE CINQ ENFANTS

Une lettre anonyme, concernant la situation d'une famille, à **Socx**, étant parvenue, ces temps derniers, au parquet de **Dunkerque**, une enquête humanitaire en vue de la protection de l'enfance lui déclenchée par la gendarmerie de **Bergues**.

UNE MAISON MAL ENTRETENUE

Quand les gendarmes arrivèrent devant la demeure des époux Henri Vanstraceele-Decocq, ils ne furent pas peu surpris de constater que la maisonnette en question avait une porte de fortune anormalement petite et était privée d'une fenêtre. Cette dernière en effet était remplacée par un grillage sur lequel était étendue une couverture.

Le vent soufflait dans le logis, plongé dans l'obscurité. L'intérieur était mal tenu. A côté du lit des époux Vanstraceel, on remarquait un poêle sans feu.

Dans la salle voisine, il n'y avait qu'un lit-cage, avec une paillasse et une couverture, mais sans drap, pour les enfants. Un cinquième enfant couchait dans une petite voiture.

Lors de l'arrivée des enquêteurs, un petit gosse de deux ans pleurait à chaudes larmes, la maman était absente.

Un pied dépassant d'un lit, deux enfants, sales, misérablement vêtus, furent découverts.

LES DECLARATIONS DE LA MERE

Mme Vanstraceele arriva bientôt. Elle revenait de chez sa mère, route de Bissezeele à Socx, chez laquelle elle était allée, comme d'habitude, chercher un peu de nourriture. Elle déclara que son mari ne lui avait pas donné un sou depuis juillet 1936 et qu'il avait intenté contre elle une demande en divorce.

UN PROPRIETAIRE IMPAYE

M. Bommelaere, de Socx, propriétaire de la maisonnette occupée par les époux Vanstraceele, la leur loue depuis 10 a 12 ans, au loyer mensuel de 30 fr.

Jusqu'en 1934, il fut payé à peu près régulièrement. Ensuite, les paiements ne furent plus assurés.

En août 1936, M. Bommelaere enleva une porte et une fenêtre afin de les réparer et se disposait à les remettre à sa maisonnette, en bon état. Mais il se lassa, Vanstraceele cessant de lui payer le loyer. Alors, il conserva porte et fenêtre, comme une sorte de gage.

LES DECLARATIONS DU PERE

Henri Vanstraceele affirme que M Bommelaere refuse son argent et que son salaire lui sert à payer sa nourriture chez ses parents

Il a déclaré en outre que sa femme est une gaspilleuse et que c'est pour cela qu'il ne lui donnait pas d'argent.

Enfin, il confirma sa demande en divorce « parce qu'il ne pouvait nourrir sa femme et ses enfants ».

CONCLUSION

Comme on la voit, cette lamentable situation d'une maman avec cinq enfants était un sujet d'enquête poignant.

Mme Vanstraceele est infiniment malheureuse et, sans argent, se débat dans les plus atroces difficultés.

Et comme l'on pense, la demande en divorce du père est jugée sévèrement.

BERGUES

LE PELOTON DE GARDES MOBILES EST PARTI A LILLE

Lundi, le peloton 164, lieutenant commandant M. Charles Ritter, a été appelé à Lille, en totalité et pour une durée indéterminée.

Le peloton de Bergues, mandé pour les conflits de la métallurgie, devait être rendu, d'après les ordres donnés, à 19 h. au plus tard, lundi soir, dans la capitale des Flandres.

L'ivresse. — Le dénommé Duyck Marcel, journalier à Esquelbecq, a été mis au violon municipal, lundi matin, pour ivresse publique.

BOURBOURG

Cyclistes en défaut. — Procès-verbal a été dressé à la charge de MM. Amand Verstraete, 50, pour défaut de feu arrière à sa bicyclette. — A M. Mijo Ruzic, 26 ans, ouvrier agricole de nationalité yougoslave, pour défaut de plaque d'identité à sa bicyclette.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ — Le vrai Magazine des Familles — Paraît le Mercredi — 20 pages — 40 cent.

EN BELGIQUE

MENIN

Grave collision d'autos

Dimanche, un accident grave s'est produit dans la rue de Courtrai, à hauteur du coin de la rue de l'Agneau.

Devant le café « De Doorn », à l'angle des rues de Courtrai et de l'Agneau, stationnait l'auto de M. Vandecasteele, d'Heule. M. André Gahide, de Comines, qui regagnait son domicile, n'ayant pas vu la voiture arrêtée, se jeta dessus.

Les deux véhicules furent sérieusement endommagés. Une personne qui accompagnait M. Gahide, fut grièvement blessée.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

DANS LA GENDARMERIE

M. Jean Mombaers, demeurant 69, rue Royale, maréchal des logis, venu à Menin le 31 janvier 1936, venant d'Etterbeck, vient d'être nommé premier maréchal des logis en récompense de plusieurs années de services.

LA FETE ANNUELLE DE LA SOCIETE « NEVENS DE ROOS »

La société « Nevens de Roos » a donné sa fête annuelle dimanche.

La fête a eu lieu au cinéma « Ma Campagne » et débuta à 20 h. par un banquet auquel participèrent 123 convives. Au cours de ce banquet prirent la parole MM. Jérôme Lagae, membre de la commission ; Joseph Catry, commissaire ; la pharmacien Marcel Cardoen, membre d'honneur ; Jérôme Dutoit, membre d'honneur, et Mme Jérôme Lagae, nommée présidente d'honneur.

Parmi cette nombreuse assistance on remarquait l'artiste peintre bien connu Fred Wallecan et le sportman Marcel Dehaene.

Cette fête se termina à 3 h. 30 du matin.

COURTRAI

De fausses pièces de 5 fr. et 20 fr. circulent dans le Courtraisis

Depuis quelque temps déjà, le Parquet de Courtrai s'occupe d'une affaire de fabrication de fausse monnaie dans le Courtraisis. Il a été signalé en effet, à plusieurs reprises, que dans différentes communes de la région, des fausses pièces de 5 fr. et de 20 fr. étaient mises en circulation. Celles de 5 fr. sont assez grossièrement imitées, tandis que celles de 20 fr. imitent assez bien les pièces authentiques.

A la suite d'une perquisition opérée chez un cultivateur de Rumbeke on a trouvé dans une dépendance de sa ferme un matériel assez rudimentaire pour la fabrication de pièces, mais le cultivateur a affirmé qu'il n'avait pas connaissance de l'existence de ce matériel dont il ignorait même le fonctionnement. Jusqu'ici l'affaire n'a pas encore été éclaircie mais l'enquête se poursuit.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Délit de chasse. — Chavalle François, tailleur de pierres à Bruyelles, a fait usage de piège propre à prendre le gibier : 700 fr. d'amende avec sursis et confiscation de l'engin prohibé.

Vol d'une poule. — Une amende de 140 fr. avec sursis est infligée à Delépierre Mariette, ménagère à Gaurain, pour vol d'une poule au préjudice de Victor Blin à Maulde.

Ivresse. — Soyez Albert, houilleur à Blaton, a, étant en état d'ivresse, porté des coups et fait des blessures à Marlier Maria, de Brasménil : 8 jours de prison et 105 fr. d'amende avec sursis.

Vol. — Vandercruyssen Louis, ouvrier chocolatier à Tournai a soustrait un poste de T.S.F. au préjudice de Goemine Germaine, épouse de Nys Louis : 1 mois de prison et 182 fr. d'amende par défaut.

HÉRINNES

Etat Civil. — Publications. — Edouard Secret et Georgette Bataille. — Louis Dubus et Emilienne Boyart. — Ernest Somersbacq et Léa Degrève.

BEVEREN-SUR-LYS

NOCES D'OR

Dimanche matin la commune a fêté les noces d'or des époux Vander Brugghe-Bevernage, respectivement nés le 26 novembre 1863 et le 3 juin 1865 et mariés le 9 janvier 1887. Ils ont eu 18 enfants. Les jubilaires comptent 29 petits-enfants et 1 arrière petit-fils. A l'issue du service religieux eut lieu la réception officielle en la maison communale. Un discours fut prononcé et fut suivi d'un vin d'honneur. Le quartier où habitent les jubilaires était pavoisé.

WAEREGHEM

NOCES D'OR

Mardi, le quartier du « Breathoek » sera en pleine fête à l'occasion des noces d'or des époux Adolphe Dedcken-Van Wymelbeke Sylvie, nés respectivement à Waereghem le 15 octobre 1862, et le 12 novembre 1868. Ils contractèrent mariage le 12 janvier 1887. Ils ont eu seize enfants dont neuf sont encore en vie, cinq filles et quatre garçons. Les jubilaires comptent vingt-six petits-enfants. Le mari est ouvrier de fabrique. Il est titulaire de la médaille de 2e classe de l'industrie. L'épouse s'occupe du ménage.

Une messe sera célébrée à 9 h., à l'issue réception à la maison communale.

WARCOING

RECONSTRUCTION DU PONT SUR L'ESCAUT

Un arrêté royal du 23 décembre déclare qu'il y a utilité publique à exproprier les immeubles nécessaires à la reconstruction du pont établi sur l'Escaut, sur le territoire de la commune de Warcoing.

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — **Ouvriers électriciens, opérateurs de cinéma.** — Les ouvriers électriciens, opérateurs de cinéma ainsi que le personnel de ces établissements sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu mercredi 13, à 17 h., Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, à Roubaix. Ordre du jour : Examen des salaires.

A ROUBAIX. — **Chambre Syndicale des Employés du Commerce et de l'Industrie.** — Les employés des brasseries et liquoristeries sont convoqués en assemblée générale ce mardi 12 à 19 h. Situation actuelle dans les brasseries et liquoristeries. Assemblée dans une des salles de la Bourse du Travail, 78 Bd de Belfort, Roubaix.

— Le Comité spécial des fêtes est convoqué pour mercredi à 19 h. au siège, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, Roubaix. Préparation et mise au point de la fête du 7 mars.

— Les Dessinateurs en tissus et metteurs en carte sont convoqués à l'assemblée générale de leur Section, jeudi 14 à 18 h. 30 dans une des salles de la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort à Roubaix. A l'ordre du jour : Contrats collectifs et loi de 40 heures.

— **Syndicat des garçons bouchers et charcutiers de Roubaix-Tourcoing.** — Le Comité nous prie d'insérer l'appel suivant adressé à tous les patrons :

« Afin de ne pas créer d'animosité dans la corporation et ceci dans leur intérêt, les bouchers-charcutiers de Roubaix-Tourcoing et environs sont instamment priés de laisser la liberté à leurs commis d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi 14, au Café Blondel, 1, rue de la Halle, à Roubaix, à 19 h. 30 ».

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

A PROPOS DE L'AILE GAUCHE !

UNE LETTRE DE M. VERVACKE, PRESIDENT DE LA « CONCORDE »

M. Albert VERVACKE, président du cercle « La Concorde » de Roubaix, nous communique la lettre suivante, avec prière d'insérer :

« Afin de couper court à toute polémique au sujet de l'association envisagée, et éclairer tous les amateurs, je me fais un devoir de préciser divers points :

» Le 3 novembre dernier, j'ai reçu la visite de M. Minjon, président de la Roubaisienne, qui me demanda s'il n'y aurait pas moyen de conclure une alliance entre nos deux sociétés. A cela j'ai répondu que toujours mon rêve avait été de voir l'entente et l'union complètes entre les fédérations, tout en lui demandant quels étaient ses projets, programme et conditions d'entente.

» Le président de la Roubaisienne me dit alors que la plus grave question était celle du rayon. Je lui ai alors appris que la Concorde ne comptait que 6 sociétaires sur Mouvaux, chose insignifiante. Il le reconnut volontiers mais demanda ensuite que notre rayon soit limité au canal. Je ne pouvais acquiescer à cette demande, ajoutant qu'un nombre imposant de membres de la Concorde habitait de l'autre côté de la rive et qu'il était impossible de songer à les abandonner. Ce serait une lâcheté de notre part, me suis-je écrié, pas d'exclusion et l'accord est possible à cette seule condition.

M. Minjon me quitta en disant qu'il fallait essayer de mettre chacun du sien.

Le 10 décembre dernier, au retour d'une course, je trouve chez moi MM. Vanderbecken, Masselus et Minjon, respectivement présidents de la Mutuelle, de la Fraternelle et de la Roubaisienne. De suite la conversation roula sur une entente à l'Aile Gauche. A l'issue, M. Vanderbecken rédigea un résumé de la conversation et un programme d'entente fut élaboré, devant satisfaire tous les amateurs animés d'un véritable esprit sportif. Il est regrettable que le rapport de cette réunion n'ait été communiqué aux sociétaires de la Roubaisienne dans son véritable sens. La Concorde avait consenti un gros sacrifice, préconisé par M. Gaeremynck, sans réciprocité du reste, sinon la perspective de réunion de beaux contingents de pigeons, rêve des vrais coulonneux et, depuis lors la Roubaisienne est muette.

» Cet exposé doit suffire pour éclairer tous ceux qui étaient partisans d'une véritable camaraderie entre colombophiles et animés d'un bel idéal... Hélas ! tout cela est anéanti maintenant par des gens en qui est ancré ce mot « Roubaix seul », mais qui englobent dans leur rayon rien que trois villes sœurs : Croix Wasquehal et Tourcoing et songent même à un nouvel agrandissement. Comment ne pas sourire devant semblable « Roubaix seul » !...

» Voilà chers sociétaires et amis de la Concorde un bref résumé de la situation. Vous et moi avions rêvé de faire un unique groupement « Aile Gauche » et ceux qui s'en réclament le plus ardemment ont tout fait pour éviter l'entente, bien que ne possédant ni pigeons, ni permis.

» Les Débitants ont tenu exactement le même langage que la Concorde.

» Et maintenant, trêve de discussions inutiles, arrière les colombophiles sans pigeons, arrière les briseurs de bonne entente. 1937 nous attend, serrons-nous les coudes, fraternisons, même en dehors de nos commissions. Le sport seul doit être envisagé. Un magnifique programme vous sera offert dans quelques mois, des jours agréables vous sont réservés, auxquels vous êtes invités à participer.

Albert VERVACKE,
Président de la Concorde.

L'EXPOSITION DE L'AILE DROITE

(Mutuelle-Fraternelle-Progrès)

Voici les résultats de l'exposition de jeunes pigeons organisée dimanche chez M. Pierre Dursin, rue La Fontaine :

Jeunes femelles. — 1. R. Delanghe, 2 J. Cornil, 3. Eug. Fassin, 4. O. Cornil, Masselus J.-Bte, Spelliers (Maroc), Watteau Victor, Pardoen Ernest, Caplette A. Dambrin A. ; bouquet Dupont M.

Jeunes mâles. — 1. Watteau V., Desroussaux, Dambrin A., Lefebvre F., Demuytère F., Ponthieu A., Dupont M., Delanghe R., Declercq A., Delepau J., bouquet Pardoen Ernest.

Le jury, composé de MM. Perche A., Deconinck G. et Duthoit J.-Bte s'acquita de sa délicate mission à la satisfaction de tous les amateurs qui présentèrent 50 pigeons à leur jugement.

DERNIÈRE HEURE

LE CRIME DU RAPIDE

LA CONFRONTATION DU CONTROLEUR VEYRAC AVEC LA FEMME DE CHAMBRE FRANÇOISE COLLET

Cette opération a tourné au désavantage de l'accusation et de la partie civile

Nice, 11. — La confrontation entre le contrôleur Veyrac et la femme de chambre, Françoise Collet, de St-Jean-du-Var, a tourné au désavantage de l'accusation et de la partie civile ; non seulement Mlle Colet n'a pas reconnu en Veyrac le contrôleur qui, en mars dernier, dans le Strasbourg-Vintimille, lui aurait fait des propositions malhonnêtes, mais encore elle a désigné comme l'auteur de ces faits une des personnes qui accompagnaient l'inculpé. Ce témoignage perd donc toute valeur.

D'autre part, Veyrac a été confronté avec les époux Goiran qui ont déclaré avoir été invités par le contrôleur, aussitôt après Nice, à aller se rendre compte de la position anormale d'une voyageuse qui dormait dans un compartiment voisin du leur. Là encore, l'accusation n'a pas marqué des points qu'elle espérait. Veyrac a répondu : « C'est bien possible » et l'intérêt n'eut existé que s'il y avait eu contradiction. Veyrac a été ensuite reconduit à la maison d'arrêt

Me Torres a renouvelé la demande de mise en liberté provisoire et espère qu'il y sera fait droit sous peu de jours après les auditions de témoins qu'effectuera demain et après-demain, le juge Giacomoni.

LES CONFLITS DU TRAVAIL A TRAVERS LA FRANCE

On ne compte plus actuellement que 3.543 grévistes et 568 occupants pour l'ensemble du territoire

Paris, 11. — En réponse à une circulaire du ministre de l'Intérieur qui enjoignait aux Préfets de mettre immédiatement en application la loi du 31 décembre 1936 sur la procédure de conciliation et d'arbitrage, ces derniers ont fait connaître que pour l'ensemble du territoire le nombre actuel des grévistes ne s'élève plus maintenant qu'à 3.543 et celui des occupants à 568. Il est à souligner, d'ailleurs, que le chiffre de ces derniers sera ramené vraisemblablement dès ce soir à 110.

Il convient de faire observer, d'autre part, que le nombre total des grévistes s'était élevé cet Eté à 1 million 300.000 et celui des occupants à 128.000.

COLLISION DE TRAINS EN COLOMBIE

12 morts, 50 blessés

Bogota (Colombie), 11. — Deux trains sont entrés en collision aux environs de Medellin. On compte 12 morts et 50 blessés.

LA QUESTION MAROCAINE

LES APAISEMENTS DONNÉS PAR LE CHANCELIER HITLER A M. A. F. PONCET ONT PRODUIT UN SENTIMENT DE DÉTENTE

Paris, 11. — Le communiqué publié ce matin, enregistrant les assurances données au Consul de France à Tetouan par le haut commissaire espagnol et les informations parvenues à la fin de l'après-midi sur l'entretien que M. Hitler a eu ce matin à Berlin avec M. André-François Poncet, ont produit, dans les milieux politiques français, un sentiment de détente. On attache une valeur particulière au caractère affirmatif de la dépêche de l'Agence Havas relative aux apaisements donnés par le Reich-Fuhrer qui, en effet, a déclaré à l'ambassadeur que l'Allemagne n'avait pas, et n'avait jamais eu, l'intention de toucher en quoi que ce fut à l'intégrité du territoire ou des possessions espagnoles.

Ces assurances formelles du chef tout-puissant de l'état allemand ont repoussé au second plan, dans l'esprit des milieux politiques français, les violences et les fausses nouvelles publiées ce matin contre la France par la presse germanique. Cependant, on était, dans ces milieux, unanimes à souhaiter que, dans l'intérêt même de l'apaisement, ces attaques difficilement justiciables prennent fin.

LA SITUATION S'AGGRAVE DANS LE SHEN SI

Les citoyens français ont reçu l'ordre d'évacuer les provinces du Shen Si et de Kan Sou

Londres, 11. — On mande de Changhaï à l'Agence Reuter : Selon des résidents allemands arrivés aujourd'hui par avion du Shen-Si, les insurgés communistes contrôlent actuellement la capitale de la province : Sian-Fou.

Par ailleurs, les citoyens français ont reçu l'ordre d'évacuer les provinces du Shen-Si et du Kan-Sou où l'on craint de violents engagement entre les forces de Nankin et les insurgés.

Situation critique

Washington, 11. — Le Département d'Etat a reçu de Sian-Fou des nouvelles indiquant que la situation est critique et exige l'évacuation des américains.

LE BANQUIER PÉLISSIER CONDAMNÉ A BRUXELLES A UN AN DE PRISON

Bruxelles 11 — Le banquier français Charles Pélissier, l'ancien évadé de la prison de la Santé, qui fut compromis dans l'affaire Stavisky, a été condamné, ce matin par le tribunal correctionnel, à un an de prison et 700 fr. d'amende pour faux usage de faux et port public de faux nom en Belgique.

TERRIBLE RIXE AUX INDES

La Nouvelle Delhi, 11 — Une rixe s'étant produite entre musulmans et chrétiens indiens à proximité de l'église Ste-Philomène, à Mysore, les agents de police ont dû faire usage de leurs armes. Trois personnes ont été tuées et douze blessées. Finalement le calme a été rétabli.

A L'ÉTRANGER

Antioche, 11. — Les délégués de la S.D.N. poursuivront dès demain leur étude du problème du Dandjak par une visite dans la région Sud et Ouest. A la suite des incidents de Rihanie, la justice syrienne a opéré quatre arrestations

Londres, 11. — On mande de Changhaï à l'Agence Reuter : M. H. Petre, âgé de 29 ans, de nationalité britannique, gouverneur adjoint de la prison de la concession internationale a été trouvé mort ce matin, la tempe trouée d'une balle de revolver. Le revolver se trouvait à côté du cadavre.

Varsovie, 11. — Quatre nationalistes arrêtés à la suite des incidents antisémites de Czyzew ont été envoyés au camp de concentration de Bereza. Les foires et les marchés ont été suspendus dans tout le district jusqu'à nouvel ordre.

Mexico, 11. — M. Trotski et sa femme sont arrivés à Mexico. Ils étaient descendus du train en gare de Lecheria à 210 km. au Nord de Mexico et avaient pris une voiture qui les amena au domicile du peintre Rivera. Aucune manifestation ne s'est produite.

LES DERNIERS COURS

COTONS

Liverpool, 11. — Imp. (balles) 11.385 ; Américain hausse 2 ; Brésilien hausse 2 ; Egyptien sakellaridis hausse 2 ; Upper hausse 2 ; Giza hausse 3.

New-Orléans, 11. — Midling upland disp. 1298 ; sur janv. 1227/33 (exact) ; mars 1236/38 ; mai 1227 ; juil. 1219 ; oct. 1179/80 ; déc. 1184.

New-York, 11. — Clôture disp. 1303 ; janvier 1234 ; fév. 1238 ; mars 1243/44 ; avril 1237 ; mai 1230/31 ; juin 1227 ; juil. 1223/24 ; aût 1210 ; sept. 1197 ; oct. 1184 ; nov. 1185 ; déc. 1186.

Recettes aux ports de l'Atlantique 2.000, du Golfe 11.000, du Pacifique nulles.

Exportations pour la Grande-Bretagne 8.000, Continent 15.000, pour le Japon et la Chine 6.000.

Le marché fut inactif, les cours fléchirent sur des ventes plus générales par les haussiers, le commerce constitua le meilleur acheteur sur le recul des prix. Plus tard, les cours se raffermirent en sympathie avec la bourse des valeurs. Clôture calme.

SUCRES

Londres, 11. — Cristallisés 17/3 à 19/3.

New-York, 11. — Clôture, nouveaux contrats mars 121, mai 125 1/2, juil. 127 1/2, déc. inc., mars (1938) 135 1/2.

Cuba prompte livraison 395, ancien sucres à terme janv. 307, nom., mars 298/300, mai 300/01, juill. 298/300, sept. 301/02, nov. 300, déc. 303 nom. Ventes (tonnes) 17.000.

CAFES

Rio N. 7 disp. 8 7/8, mars anc. contrat 375, mars nou cont. 729, mai 739, juill. 744, sept 746, déc. incoté. Ventes appr. 2.000.

Santos N. 4 disp. 11 1/4, mars 1047, mai 1049, juill. 1048, sept. 1043, déc. 1045. **Ventes appr. 24.000.**

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Loupiote ».

Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Joueuse d'orgue » et « Emeutes ».

Rexy. — 14 h. permanent ; soirée : 20 h. 45 : « Mes Tantes et Moi » et « Mlle Mozart ».

Capitole. — 15 et 20 h. 45 : « Les mariages de Mlle Lévy ».

Actualités. — Permanent de 10 h. 30 à 24 h. : « Le mauvais Docteur » et « Sequoia ».

Omnia. — 15 h., 20 h. 30 : « Je n'ai pas tué Lincoln » et « L'homme qui a fait sauter la banque ».

Union. — 20 h. 30 : « Prête-moi ta femme » et « Carmen Blonde ».

Mondial. — 20 h. 30 : « Prête-moi ta femme » et « Remous ».